PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL GÉRÉ PAR LA DDT DU BAS-RHIN SUR LE SECTEUR DE L'ILL AVAL
LOT 1 : ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

Maîtrise d'ouvrage : Direction départementale des territoires du Bas-Rhin

N° prix	Libellé et montant en toutes lettres (en euros)	Prix unitaires H.T.
1	**Abattage par démontage**	
	Ce prix rémunère à l'unité l'abattage d'un arbre, le traitement et l'évacuation des bois et rémanents tel que défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
1.1	Abattage par démontage petit bois : 10 < Ø < 30cm *Unité (U)*	
1.2	Abattage par démontage bois moyen : 30 < Ø < 60cm *Unité (U)*	
1.3	Abattage par démontage gros bois : 60 < Ø < 90cm *Unité (U)*	
1.4	Abattage par démontage très gros bois : Ø > 90 cm *Unité (U)*	
2	**Abattage directionnel**	
	Ce prix rémunère à l'unité l'abattage d'un arbre, le traitement et l'évacuation des bois et rémanents tel que défini dans le CCTP. L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
2.1	Abattage directionnel petit bois : 10 < Ø < 30cm *Unité (U)*	
3	**Taille d'entretien**	
	Ce prix rémunère à l'unité la taille, le traitement et l'évacuation des bois et rémanents tel que défini dans le CCTP. L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
3.1	Taille petit bois : 10 < Ø < 30cm *Unité (U)*	
3.2	Taille bois moyen : 30<Ø<60cm *Unité (U)*	
3.3	Taille gros bois : 60<Ø<90cm *Unité (U)*	
3.4	Taille très gros bois : Ø > 90 cm *Unité (U)*	
4	**Taille de restructuration**	
	Ce prix rémunère à l'unité la taille, le traitement et l'évacuation des bois et rémanents tel que défini dans le CCTP. L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
4.1	Taille petit bois : 10 < Ø < 30cm *Unité (U)*	
4.2	Taille bois moyen : 30<Ø<60cm *Unité (U)*	
4.3	Taille gros bois : 60<Ø<90cm *Unité (U)*	
4.4	Taille très gros bois : Ø > 90 cm *Unité (U)*	

5	**Taille en chandelle**	
	Ce prix rémunère à l'unité la taille, le traitement et l'évacuation des bois et rémanents tel que défini dans le CCTP. L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
5.1	Taille en chandelle petit bois : 10 < Ø < 30 cm *Unité (U)*	
5.2	Taille en chandelle bois moyen : 30 < Ø < 60 cm *Unité (U).*	
5.3	Taille en chandelle gros bois : 60 < Ø < 90 cm *Unité (U)*	
5.4	Taille en chandelle très gros bois : Ø > 90 cm *Unité (U)*	
6	**Enlèvement d'embâcle**	
	Ce prix rémunère à l'unité l'enlèvement d'embâcle avec évacuation des bois, rémanents et flottants tel que défini dans le CCTP. L'installation de chantier est comprise dans le prix. L'unité considérée est l'arbre.	
6.1	Enlèvement embâcle petit bois : 10 < Ø < 30cm *Unité (U)*	
6.2	Enlèvement embâcle bois moyen : 30 < Ø < 60cm *Unité (U)*	
6.3	Enlèvement embâcle gros bois : 60 < Ø < 90cm *Unité (U)*	
6.4	Enlèvement embâcle très gros bois : Ø > 90 cm *Unité (U)*	
7	**Enlèvement de déchets flottants**	
7.1	Ce prix rémunère au m³ l'enlèvement de déchets flottants à l'aide d'une barque et leur dépôt en benne à proximité. Plusieurs sites proches pourront être concernés pour une même opération *Unité : mètre cube (m³)*	
7.2	Ce prix rémunère au m³ l'enlèvement de déchets flottants à l'aide d'une barque et leur évacuation vers un centre de traitement accepté par le maître d'ouvrage. Plusieurs sites proches pourront être concernés pour une même opération *Unité : mètre cube (m³)*	
8	**Plus-Values**	
8.1	Plus-value pour l'utilisation d'une nacelle *Forfait / 1/2 journée*	
8.2	Plus-value pour l'utilisation d'une barque (hors déchets flottants) *Forfait / 1/2 journée*	
8.3	Plus-value en cas de nécessité de déplacer et remettre en état du mobilier urbain pour accéder au site *Forfait / 1/2 journée*	
8.4	Plus-value en cas d'impossibilité d'accès au site avec un camion grue *Forfait*	
8.5	Plus-value en cas de travaux sous circulation nécessitant la mise en place d'un alternat ou d'une déviation *Forfait*	
8.6	Plus-value pour déplacement ponctuel (traitement d'un seul arbre) *Forfait*	
8.7	Plus-value pour tri sélectif avant évacuation des déchets flottants *Unité : mètre cube (m³)*	
9	**Moins-Value**	
9	Moins value pour découpe et dépose propre du bois et des rémanents à proximité du lieu d'enlèvement (cas spécifique de la forêt de la Robertsau). *% de la somme des prix 6.1 à 6.4*	
10	**Intervention en urgence**	
10	Ce prix rémunère l'intervention en urgence telle que définie dans le CCTP et le CCAP. L'unité considérée sera un pourcentage du montant global du bon de commande. Cette prime ne sera accordée que si le délai d'intervention en urgence est respecté. *Prime pour l'ensemble de la commande* *Le %*	

(cachet et signature)